



Comment faire votre don à l'AEPCR ?

Prénom et nom

Adresse

CP - Ville

Courriel

cochez si vous souhaitez recevoir les informations de l'Aepcr

Je fais un don de

Coût après déduction fiscale

50 € > 17,00 €

100 € > 34,00 €

200 € > 68,00 €

Autre montant : €

L'association est
habilitée à délivrer des
reçus fiscaux.

Je procède à ce don

par chèque bancaire à l'ordre de l'AEPCR et à adresser à
AEPCR – DONS

77 rue Alexandre Dumas 75020 Paris

par virement sur le compte de l'AEPCR :

BIC SOGEFRPP

SOCIETE GENERALE PARIS ALEXANDRE DUMAS

IBAN FR78 3000 3033 1100 0508 6388 463

par abandon de créance

Un abandon de créance doit faire l'objet d'une demande écrite.

Association reconnue d'intérêt général en matière de dons par décision en date du 8 octobre 2001 de la Direction des Services fiscaux. Elle certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'elle reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 230 et 238 bis du code général des impôts.

Conformément à la loi informatique et liberté (LIL) n°78-17 du 06 janvier 1978, modifiée par le RGPD en date du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit de suppression des données vous concernant.